

# Guide du candidat à un programme d'échange

Appel à candidatures : départs en 2023-2024

## Les programmes d'échange

En qualité d'étudiant de l'université Paris-Panthéon-Assas, vous avez la possibilité d'effectuer un séjour au sein d'une université partenaire dans le cadre d'une convention bilatérale ou du programme européen Erasmus+.

La durée et le moment du départ dépendent de votre domaine d'études et de la destination. Veuillez consulter le tableau des destinations spécifiques à votre domaine d'études : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) rubriques *International / Partir étudier à l'étranger / En programme d'échange (Erasmus+, etc) / Destinations proposées*

**Attention : conditions particulières pour les doubles licences (bi-licences). Merci de contacter le service des relations internationales de l'université française où est enseignée votre discipline majeure.**

**Les étudiants en apprentissage ne peuvent pas postuler à un programme d'échange.**

**Les étudiants inscrits en licence numérique en droit sont éligibles aux programmes d'échange.**

Les cours suivis et les notes obtenues à l'étranger seront validés à votre retour à Paris. Dans le cadre d'un programme d'échange, aucun diplôme n'est délivré par l'université étrangère.

La compensation des notes s'applique en cas de départ en programme d'échange.

## I. COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?

La procédure de candidature est **entièrement dématérialisée**.

### a. Période des candidatures :

Les candidatures sont ouvertes en ligne **du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 au mercredi 4 janvier 2023, 12h**.

### b. Etapes d'une candidature sur le portail Mobility Online

À partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022, vous accéderez à la candidature en ligne sur la page :

[www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) rubriques *International / Partir étudier à l'étranger / En programmes d'échange (Erasmus+, etc) / Candidature et procédure de sélection*

En cliquant sur le lien prévu, les candidats s'identifient via l'ENT pour accéder au formulaire.

Seuls les étudiants régulièrement inscrits à l'université et possédant une adresse e-mail de Panthéon-Assas pourront s'enregistrer et déposer une candidature.

Dans cette première étape, les candidats doivent remplir un formulaire constitué de la façon suivante :

- Données sur le candidat ;
- Données sur les études en cours ;
- Données sur le séjour prévu (choix de destination à faire) ;
- Langues ;
- Résultats académiques.

Lors de la deuxième étape, les candidats déposent les pièces justificatives requises (voir point d).

### c. Choix des destinations

Les destinations proposées sont répertoriées par discipline dans les tableaux des destinations consultables en ligne : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) rubriques *International / Partir étudier à l'étranger / En programmes d'échange (Erasmus+, etc) / Destinations proposées*

Les candidats peuvent choisir jusqu'à **deux universités** par ordre de préférence. Lorsque vous faites votre choix de destination, veuillez vous référer au tableau correspondant à votre domaine d'études. Vérifiez que vous remplissez les conditions (niveau d'études, prérequis linguistiques et académiques) de la destination souhaitée.

Certaines destinations doivent impérativement être placées en premier choix. Elles sont indiquées dans les tableaux des destinations.

Le programme en droit à Oxford / UCL fait l'objet d'une candidature spécifique. Il est considéré comme un seul et obligatoirement premier choix. Les étudiants ayant choisi ce programme peuvent candidater à une autre université partenaire en second choix.

Les LLM aux Etats-Unis font également objet d'une candidature spécifique.

### d. Pièces justificatives requises

Au moment de la constitution du dossier, les candidats doivent fournir les documents requis suivants :

- **Une photo d'identité**
- **Les relevés de notes** de chaque année d'études supérieures y compris les redoublements. Attention, seuls les relevés disposant d'un en-tête et d'un cachet de l'établissement sont acceptés comme pièces justificatives. Vous pouvez les retirer auprès de votre scolarité.
- **Une lettre de motivation en français** pour chaque destination
- **Un CV** en français
- **Le(s) justificatif(s) de langue** requis (voir point e)

Toutes les pièces doivent être soumises au format PDF à l'exception de la photo d'identité qui est à joindre au format JPEG.

Avant de valider votre candidature, veuillez vérifier qu'elle comporte l'ensemble des informations et pièces requises. Les dossiers incomplets ne seront pas soumis au jury de sélection.

### e. Justificatifs de niveau de langue :

La connaissance de la langue d'enseignement de l'université d'accueil est un prérequis essentiel pour la participation à un programme d'échange. Vous devez fournir un justificatif de niveau de la langue d'enseignement correspondant aux exigences de l'université étrangère. Vous trouverez les indications quant au niveau et type de justificatif dans le tableau des destinations.

Deux cas de figure se présentent :

#### 1. Un test de langue officiel spécifique est exigé par l'université partenaire (exemple : TOEFL, IELTS...) :

Vérifiez le type de test et le niveau requis. Passez le test et téléchargez le score exigé avant la fermeture de la période de candidature.

Il n'y a pas de sessions organisés au sein de l'université.

#### 2. Autres cas : Vous devez fournir un justificatif officiel correspondant au niveau exigé.

Si vous n'êtes pas en possession d'un certificat, le Pôle Langues propose deux possibilités d'évaluation pour les langues enseignées à Paris-Panthéon-Assas, allemand, chinois, espagnol, italien, portugais :

##### 2.1. Evaluation par votre chargé de TD :

- Téléchargez l'attestation de niveau de langue sur la page *Candidature et procédure de sélection* puis pré-remplissez votre nom, matricule et numéro de TD.
- Remettez l'attestation à votre chargé de TD **au plus tard le 2 décembre 2022 inclus**

Les étudiants redoublants qui n'auraient pas de TD de langue devront suivre la procédure d'évaluation orale ou fournir une attestation d'un test officiel.

## 2.2. Evaluation par un test oral du **8 au 14 décembre 2022** et du **3 au 5 janvier 2023** :

- Si vous ne participez dans aucun TD, inscrivez-vous auprès du secrétariat du Pôle Langues par téléphone au 01 44 41 57 75 ou 01 44 41 57 74 **entre le 1<sup>er</sup> et le 5 décembre 2022**. Vous recevrez ensuite une convocation adressée par le Pôle Langues.
- Téléchargez l'attestation de niveau de langue sur la page *Candidature et procédure de sélection* puis pré-remplissez votre nom, matricule et apportez-la le jour de l'oral.

Les attestations validées par le Pôle Langue vous seront transmises par e-mail par le Pôle mobilité.

Pour les langues qui ne sont pas enseignées à Panthéon-Assas, vous devez fournir un justificatif officiel (tests des instituts culturels, INALCO, par exemple). Pour que le document soit accepté, il doit émaner d'une instance officielle avec cachet et signature.

Attention, le diplôme du baccalauréat ou un passeport ne sont pas considérés comme étant des justificatifs de niveau de langue.

### **f. Sélection des candidats :**

Les dossiers sont examinés par des commissions pédagogiques. La procédure de sélection comprend l'étude du dossier présenté et pour le programme Oxford et UCL, un entretien de motivation en anglais fixé au **samedi 11 mars 2023**. Les candidats aux LL.M aux Etats-Unis passent également un entretien (date à confirmer).

### **g. Résultats des sélections :**

Les résultats seront communiqués à partir de fin février au fur et à mesure de l'avancement de la sélection par courriel aux candidats.

En cas de sélection, vous devez obligatoirement accepter ou décliner l'offre dans votre espace personnel de candidature. Si vous n'acceptez pas la proposition, vous serez considéré comme renonçant au programme d'échange.

Le départ en programme d'échange est conditionné aux éléments suivants :

3. **Réussite aux examens de la session de juin.** En cas d'ajournement aux examens de juin vous devez impérativement tenir informé l'équipe de la mobilité sortante du Pôle mobilité. Votre sélection sera alors annulée.
4. **Admission par l'université partenaire :** après l'annonce de votre sélection par le Pôle mobilité, vous devrez remplir la procédure d'admission de l'université partenaire et constituer un dossier dans les délais impartis. L'université partenaire vérifie ensuite la validité de votre dossier et vous enverra une lettre d'admission (entre avril et juin, en fonction des établissements partenaires).
5. **Sélection en Master :** le départ en échange durant l'année de Master 1 est conditionné à l'admission en Master à Paris-Panthéon-Assas. **Veillez à faire état de votre admission à un programme d'échange lors de vos candidatures en Master.**

## II. CANDIDATS RETENUS : FINANCER VOTRE SEJOUR

Vous trouverez ci-dessous la liste des aides à la mobilité gérées par la direction des affaires internationales :

- Bourse Erasmus+ ;
- Bourse mobilité du conseil régional Ile-de-France ;
- Aide à la mobilité internationale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Aide à la mobilité de la direction des affaires internationales.

Les informations sur les bourses seront communiquées aux candidats retenus lors d'une réunion au printemps/ été 2023.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page dédiée aux bourses de mobilité du site de l'Université : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) rubriques *International / Partir étudier à l'étranger / En programmes d'échange (Erasmus+, etc) / Etudiants sélectionnés : à savoir*

Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de l'Université attribue également une bourse aux étudiants en mobilité sur critères sociaux. Renseignements auprès du service de la Vie étudiante [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) rubriques *Campus / Associations / Projets FSDIE et mobilité étudiante*

La bourse du CROUS est maintenue pendant le séjour à l'étranger. Les étudiants éligibles doivent penser à faire les démarches habituelles auprès du CROUS.

## III. VOS INTERLOCUTEURS

### DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Pôle Mobilité

Centre Panthéon,

12 Place du Panthéon - 75005 Paris

Aile Soufflot - Escalier M, 2<sup>ème</sup> étage – salle 5

#### **Mathieu SENE**

Tél. : +33 (0)1 44 41 55 34

Courriel : [outgoing@u-paris2.fr](mailto:outgoing@u-paris2.fr)

#### **Nikola DUSKOVA**

Tél. : +33 (0) 1 44 41 55 36

Courriel : [outgoing@u-paris2.fr](mailto:outgoing@u-paris2.fr)

#### **Heures d'ouverture du bureau au public :**

lundi, mardi, jeudi : 9h30-11h30 et 14h00-16h30

Mercredi et vendredi : 14h00-16h30